

L'Ecole Supérieure des Transports depuis 70 ans.....

par Bertrand Castex,
*Ancien élève,
Professeur à l' E.S.T. pendant 25 ans,
past Président de l'Association des Anciens Elèves du groupe E.N.O.E.S.
et Président d'honneur,
past Administrateur et Vice-président du groupe E.N.O.E.S,
past Président Délégué de l'E.S.T. et Président d'honneur,
membre de l'Association de gestion de l'E.N.O.E.S.*

Préambule

Contexte et légitimité historique du titre de l'Ecole

**Reconnaissance(s) professionnelles
(C.C.N.T. , partenaires sociaux,
entreprises...)**

**Suivi des Anciens Elèves dans leur
parcours professionnel**

Décembre 2015 : mis à jour le 13 mars 2016

Préambule

C'est en **1937** qu'est créée l'E.N.O.E.S., **Ecole Nationale d'Organisation Economique et Sociale**, directement rattachée au Ministère de l'Economie Nationale du gouvernement de Front populaire.

D'emblée, la vocation sociale de l'école, qui perdure encore en ce troisième millénaire, s'inscrit dans les « fondamentaux » ; la vocation statutaire précise « *la formation et le perfectionnement des cadres de l'économie nationale* ».

Donc, en **2017**, l'école aura 80 années d'existence, preuve de sa pérennité.

Dès l'origine s'est créé le plus ancien et toujours le plus important centre d'études de l'E.N.O.E.S., à savoir, aujourd'hui, le **Centre d'Etudes Comptables Supérieures / Audit**, l'une des toutes premières institutions à assurer la préparation complète aux examens d'Etat menant à L'Expertise Comptable et au Commissariat aux Comptes, DCG, DSCG, et DEC ainsi que CAFCAC et CPFCAC.

A ce titre, l'enseignement de l'E.N.O.E.S. a été à l'origine de la réforme et de l'amélioration des Hautes Etudes Comptables en France.

D'autres centres d'études se sont créés car ils répondaient aux besoins nationaux de l'époque, tels **AGE** (Administration et Gestion des Entreprises), **MA** (Mutualité agricole) et, plus tard, **SS** (Sécurité Sociale), centres toujours dédiés à l'encadrement de ces différentes structures et qui, aujourd'hui, ont disparu, les formations ayant été intégrées dans lesdites structures.

C'est en **1949** que l'E.N.O.E.S. obtient son autonomie, sous la forme d'une Association régie par la loi de 1901, sous l'appellation Ecole Nouvelle d'Organisation Economique et Sociale, donc avec les mêmes initiales, les finalités et la philosophie restant identiques.

En **1957** se crée **Enoes R.H.** en partenariat avec l'A.N.D.CP. devenue l'A.N.D.R.H. et, depuis 10 ans, en partenariat avec l'Université de Paris XII, offrant, entre autres, des formations en Licence professionnelles dédiées à l'encadrement des Services du Personnel et des Ressources humaines

Aujourd'hui, le groupe E.N.O.E.S. compte **trois** Centres d'Etudes :

- C.E.S.C. (*Centre d'Etudes Supérieures Comptables/Audit*)
- L' E.S.T. (*Ecole Supérieure des Transports*)
- Enoes RH (*Enoes Ressources humaines*)

Contexte et légitimité historique du titre de l'Ecole Supérieure des Transports (E.S.T.)

C'est dans le même objectif, précédemment évoqué, voire le même esprit que s'est créée, en **1945**, l' E.S.T. à l'initiative de grands industriels, propriétaires d'embranchements ferroviaires, tels Pechiney, Ugine Kuhlmann, etc., qui cherchaient à perfectionner leurs « Responsables Transport ».

Cette création se fit avec l'aide et le soutien de Robert Buron (*qui fut en 1954, Ministre d'Outre-mer de Pierre Mendès-France, Ministre des Travaux Publics du Transport et du Tourisme de Charles de Gaulle en 1958, et négociateur des accords d'Evian en 1961-62*).

L'origine de cette création explique que, depuis toujours et encore aujourd'hui,, les élèves –auditeurs de l' E.S.T. sont pour partie, des usagers c'est-à-dire les « chargeurs » occupant des responsabilités transport-logistique chez les industriels, les grands distributeurs, etc., l'autre partie étant l'encadrement des prestataires du même domaine.

Par ailleurs, l'origine de la création de l'école a fait que, jusqu'à la fin des années 1970/début des années 80, les enseignements ferroviaires, prodigués par des ingénieurs SNCF de haut rang, ont été prédominants, sans que pour autant, qu'à l'E.S.T., nous ayons eu un seul élève cheminot !

Certes la tarification ferroviaire, par exemple, comme les fondements de la réforme tarifaire d'octobre 1962 à laquelle j'avais eu la chance d'être initié au Bureau d'Etudes de Calberson, étaient passionnantes et permettaient de mieux comprendre la « pale imitation » que fut, ultérieurement la T.R.O. Nonobstant certains cours n'étaient guère utiles pour les élèves en majorité « opérationnels ». À titre de simples exemples non exhaustifs, j'évoquerai :

Les différents systèmes et/ou types d'aiguillages (*à aiguilles par exemple*) ainsi qu'en Droit Public, le régime spécifique des différentes compagnies ferroviaires avant la création de la SNCF. Deux Directeurs de l'Ecole, Gérard GUYON, puis son successeur Jean-Claude POURTEAU, tous deux Anciens élèves, ont, progressivement, avec tact et diplomatie, diminué les amplitudes horaires de ces cours avant de les faire disparaître au bénéfice de matières plus essentielles au management des opérations intermodales

Soixante dix années révolues, est-ce l'âge de la maturité pour l'Ecole Supérieure des Transports ?

Dès sa création, à l'orée des « Trente Glorieuses », l'E.S.T. a occupé, et occupe toujours en 2015, une place singulière dans le paysage français des formations supérieures dédiées au transport.

- **D'abord** parce qu'elle a d'emblée, accueilli toute les professions du transport, chargeurs et prestataires de tous modes, s'appuyant sur le principe de l'approche systémique ce qui engendre une meilleure compréhension du fonctionnement du transport et/ou de la logistique sous l'angle de l'offre et de la demande, en analysant le rôle de chacun des acteurs qui y interviennent mais aussi et surtout leur interrelations.
Dans cet esprit, les liens étroits et concomitants entre l'Ecole et la profession sont une **option fondatrice** : les professeurs sont principalement des professionnels de haut niveau à même de faire la synthèse de leur savoir faire et de le partager, en s'appuyant à la fois sur une formalisation didactique st sur des exemples concrets et cas pratiques, bien évidemment toujours actualisés.
- **Ensuite**, parce que l'E.S.T., dans son domaine, a initié, pour ne pas dire « inventé », dès sa création, « l'alternance » avant la lettre puisque le horaires ont toujours été conçus pour que les cours puissent être suivis par des salariés de pleine exercice.

Ainsi, dès l'origine, l'Ecole s'est adressée à des salariés en « formation » continue » avant la lettre, auxquels sont venus s'ajouter, il y a une vingtaine d'année, des Contrats d'alternance (Apprentissage et Contrats de qualification, ces derniers étant devenus Contrats de professionnalisation). En raison des caractéristiques et du profil des élèves professionnels d'une part, du dispositif d'alternance/formation continue d'autre part, d'aucuns, dans les professions concernées parlent, en évoquant l'E.S.T., du « *C.N.A.M. du Transport* ».

Depuis **70** ans, l'Ecole est donc, incontestablement, **connue**.

Est-elle, pour autant, **reconnue** par ces professions et ces professionnels ? ?

Reconnaissance(s) professionnelle(s)

Dès février 1968, il y a plus de **47** ans, l'Annexe 4 de la C.N.C des Transports et Activités auxiliaires définit ainsi, en son Art.2, la catégorie Ingénieurs et Cadres de professions concernées par la susdites Convention collective :
«résultants d'études sanctionnées par un diplôme spécialisé.... » et la C.N.C. de préciser «les écoles visées sont notamment : le diplôme d'ingénieurs reconnus par le loi, les licences universitaires délivrées par les Facultés françaises (à l'époque la licence était **BAC+4** , Maitrise aujourd'hui), l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, de Paris, l'Ecole libre des Sciences Politiques, les Instituts d'Etudes politiques créés par l'ordonnance du 9 octobre 1945 , l'Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales, l'Ecole Supérieure de Commerce de Paris, les Ecoles Supérieures de Commerce régionales, l'Ecole Supérieure des Transports » **FIN DE CITATION**

Cette « légitimité professionnelle » s'est confirmée à moult reprises, notamment lors de la création de l'OPCA Transport où les partenaires sociaux rendirent, d'emblée, éligible l'E.S.T. pour les Contrats de qualification devenus Contrats de professionnalisation ainsi que pour les périodes de formation pour les professionnels en poste pour le dispositif D.I.F. devenu C.P.F. (Compte Personnel de Formation). Enfin, depuis un peu plus de 18 ans, en partenariat avec le C.F.A.T.L de l'AFTRAL (ex AFT-Iftim), pour le volet administratif et contractuel, l'E.S.T. a été créée une filière par la voie de l'Apprentissage. En effet, c'est en 1995 que le Jacques Trorial, Ancien ministre et Président du groupe AFT-Iftim d'une part et Jean-Claude Berthod, PDG de Danzas France et Président de l' E.S.T. d'autre part, eurent l'idée, en partenariat, de créer une filière E.ST. par la voie de l'apprentissage. C'est Liliane Le Gall, Directeur du CFA de l'AFT du Tremblay-sur-Mauldre, assistée de Marie Vievard, qui remit à la Région Ile-de-France un dossier structuré qui « dormit » pendant deux ans dans cette institution, puis le feu vert intervint fin juin 1997 pour un démarrage quasi immédiat de la première promotion en septembre **1997**. Il convient d'ailleurs de noter que, pour chacune des promotions les Apprentis titulaires du titre de l'E.S.T. ont, pour moult d'entre eux, obtenu assez rapidement un C.D.I.

L'ensemble des éléments qui précèdent atteste de la qualité légitimement perçue par les enseignants mais aussi de l'enseignement lui-même, constamment « actualisé », prenant en compte, outre l'intégration dans l'Europe, la « **globalisation** » des échanges, l'usage des nouveaux systèmes d'information dans l'acheminement du fret, le renforcement de l'**inter modalité** des réseaux, l'élargissement des services transport à des prestations logistiques plus amples. En associant ainsi, de manière originale, enseignements fondamentaux, cours magistraux, mises en situation, et travail personnel (avec un mémoire soutenu en fin de deuxième année traitant d'une problématique d'actualité) l'E.S.T. a pu, d'année en année, légitimer la reconnaissance professionnelle dont elle bénéficie dans les différentes régions de France, le DOM-TOM, les pays francophones.

En complément, l'Ecole a obtenu sa première homologation niveau II (de la classification ministérielle **Bac+4**), il y a près de **38** ans, au J.O. du 8 janvier 1977, suivi de « ré-homologations » (J.O. des 21 août 1980, 12 septembre 1986, 31 janvier 1997, 20 août 2002, cette dernière homologation ayant été prorogée jusqu'au 31 décembre 2006, par décret paru au J.O. du 22 février 2004, période où le dispositif d' « homologation » était transformé en « certification »).

Il était donc légitime de procéder à une demande auprès de la C.N.C.P. de certification niveau II.

En effet, certains Anciens élèves, notamment des filières en alternance ; titulaires du titre E.S.T. obtenu dans des conditions particulièrement satisfaisantes, ont, pour des besoins professionnels, souhaité intégrer un troisième cycle ou équivalent, en formation continue, tels certains D.E.S.S. devenus Master II.

D'abord celui de l'Université de Paris X Nanterre dès 1977, transféré en 1983 à

Paris IV Sorbonne (MASTER II TLTE aujourd'hui), avec qui une Convention de partenariat a été signée.

C'est ici qu'il convient de relater la naissance donc l'historique de ce **D.E.S.S.** devenu **Master II**. Début 1997 Gérard GUYON, Directeur de l'E.S.T., me fit part que le Professeur en géographie, urbanisme et aménagement Bernard DEZERT (qui prodiguait les cours de géographie des transports à l'école) avait la volonté de créer un D.E.S.S. Transport dédié aux professionnels en activité, le samedi, et qu'il espérait, vivement, que je l'y aiderais. Je le rencontrai donc et il me demanda de « trouver » 3 ou 4 professionnels (dont moi) pour être les premiers auditeurs-élèves de ce 3^{ème} cycle. Emporté par son enthousiasme, je réussissais à convaincre deux camarades de ma promotion, Jean-Marie BART, Directeur général des transports BEYER (Paris, Thionville, Lyon, Luxembourg), Dominique RENO, Chef du Service Commercial Ile-de-France de Bourgey-Montreuil, et un camarade d'une promotion « ancestrale », à un an de la retraite, Jacques MULER, Directeur Commercial du Port Autonome de Paris, et ravi. Bernard DEZERT compléta par un étudiant, Pierre SOLER, qui venait d'obtenir sa maîtrise de géographie tout en étant élève de l'E.S.T. Donc une première promotion composée uniquement d'E.S.T. (il en fut de même pour la deuxième promo, certes plus nombreuse, mais purement E.S.T. dont Alain RICHNER, Gérard DUBOST). On peut donc affirmer que l'E.S.T. est dans l'A.D.N. de ce 3^{ème} cycle.

Je pensais donc avoir fait mon devoir. Mais le Professeur DEZERT me précisa que si le Ministère avait totalement agréé administrativement son D.E.S.S. sous l'intitulé « *Exploitation de réseaux de transport* », a contrario le « ligne budgétaire » correspondante ne serait dégagée qu'à partir de la deuxième promotion....en me disant qu'il comptait sur moi....Me voilà parti en campagne : d'abord mon ancien président, Guy CRESCENT (Président de la holding Calberson) qui après nous avoir conviés à déjeuner à La Cascade, au Bois de Boulogne, nous octroya 2.500 F puis je sollicitai mon ami Jean-Marie BEYER, Président de l'entreprise éponyme, qui nous accorda 1.500 F, Jacques TRORIAL, ancien Secrétaire d'Etat, Président du Port autonome de Paris (et futur Président du groupe AFT-IFTIM) pourvoyait à hauteur de 2.500 F, enfin Bourgey-Montreuil 2.000 F, soit au total 8.500 F somme non négligeable en 1977. Bernard DEZERT était ravi et, cette fois, j'estimais, candide, avoir fait **plus** que mon devoir... Que nenni : 48h après il m'avoua, qu'en dehors d'un brillant Maître de conférences en économie, P. SOULAGE, Conseiller de Michel ROCARD, il n'avait pas d'intervenant ! Au point où j'en étais, je ne pouvais reculer...

Je piochais donc dans mon carnet d'adresses de dirigeants, y compris de brillants professeurs à l'E.S.T. tels Pierre JOUBERT, Inspecteur général de la main-d'œuvre du Transport, en y mettant toute ma force de conviction et c'est ainsi, qu'en septembre-octobre 1977, débuta, avec cinq auditeurs-élèves, la première promotion du D.E.S.S. professionnel « *Exploitation des réseaux de transport* » sachant que je précisais par téléphone, le vendredi soir, au Professeur Bernard DEZERT, qui nous aurions comme intervenant le lendemain samedi.

Dès 1983, pour des raisons politiques internes à l'Université, Bernard DEZERT, avec

son coadjuteur le Professeur Gabriel WACKERMANN, décidèrent de « migrer » vers Paris-IV Sorbonne en changeant l'intitulé du D.E.S.S. (Transport et logistiques de échanges). Je fis en sorte que les liens solides initialement bâtis non seulement se maintiennent mais s'affermissent. Les successeurs de Bernard DEZERT tels Gabriel WACKERMANN et Etienne AUPHAN, furent professeurs à l'E.S.T. et membres du Comité d'Orientation.

Donc, en 2016, on peut affirmer que ce troisième cycle existe depuis **trente neuf ans**.... Il vient, une fois de plus, d'être honoré par l'obtention, par Kevin Janin, du prix du meilleur mémoire de Master II Transport- Logistique de France décerné, chaque année, par l'A.F.I.T.L. conjointement avec l'AFTRAL.

Puis, au fil des années, des Anciens ont intégré Paris I Sorbonne, Lyon II, etc., l'E.N.A.C., le Mastère (Bac + 6) de l'E.S.S.E.C., de grandes écoles de commerce directement en 2^{ème} année telles l'E.M. LYON Business school, etc. tout en poursuivant leur activité professionnelle pendant leur cursus.

Ceci d'autant que tant les grands groupes de transport-logistique que les firmes industrielles et/ou commerciales détiennent des filiales sur plusieurs continents, nécessitant, parfois, pour leur encadrement, outre la compétence, des titres et/ou diplômes d'équivalence « internationale ».

Donc, **innovation permanente**, tel est l'A.D.N. de l'E.S.T. depuis sa création, innovation « collant » à l'évolution des besoins de l'encadrement des entreprises donc de cette dernière.

C'est dans cet esprit, que dès mai 2010, est élaboré la conception d'un MBA original donc unique sur le marché des formations de haut niveau en transport, sous l'intitulé « **Global and domestic transport Management** », s'adressant aux cadres supérieurs et managers, à haut potentiel, recherchant un « accélérateur de carrière », à savoir cadres des PME du Transport et de la Logistique ainsi que des grands groupes de prestataires ou de chargeurs (entités industrielles, de négoce ou de distribution, Digestion des Transports, Logistique et Supply chain).

Le cursus de la 1^{ère} promotion s'est déroulé en 2014 (France et étranger), de la deuxième en 2015.

L'interview de **Jean Oberlé**, *Vice-Président des Transports de Schneider Electric*, dans SUPPLY CHAIN MAGAZINE de mai 2013, atteste de ce qui précède ; je cite « *Je n'ai pas connaissance DE L'EXISTENCE EN Europe d'un programme de haut niveau dédié au transport. Certes il existe pléthore de formations en Supply chain management mais elles ne répondent pas aux besoins des entreprises qui doivent pouvoir recruter de vrais spécialistes du transport pour piloter cette activité qui représente non seulement des budgets très importants mais revêt aujourd'hui une importance stratégique dans la satisfaction de u client.....Grâce à cette formation, il est possible de donner au transport les lettres de noblesse qu'il mérite* » fin de citation.

Last but not least, c'est à la fin du printemps 2015 que le groupe **AFTRAL** (ex-groupe **AFT- Iftim**) référence européenne en matière de formation transport, décide de s'associer dans une offre commune à notre MBA, opération finalisée par une

convention en octobre 2015. Dans le communiqué de presse du 26 novembre 2015, pour Loïc Charbonnier, Président Délégué Général d'AFTRAL « *ce MBA, copiloté par AFTRAL et l' E.S.T., délivre un enseignement et un transfert de compétences en parfaite adéquation avec la réalité opérationnelle des entreprises* ». Pour Pierre Enderlé, Président de l' E.S.T., « *ce partenariat renforce d'avantage la notoriété de cet exécutif MBA qui s'affirme, ainsi, comme une formation d'excellence créée par des professionnels, pour des professionnels* ».

Suivi des Anciens élèves dans leur parcours professionnel

Le suivi des Anciens repose sur la synergie du binôme que représente l'E.S.T. et l'Association des Anciens.

Tout d'abord, il convient de préciser que la dimension humaine de la structure des permanents de l'Ecole, en dehors du corps professoral de professionnels, permet, au Directeur comme aux deux principaux Assistants pédagogiques, de bien connaître **chacun** des élèves pendant son cursus ce qui permet, en outre, en cas d'offre d'emploi, une mise en adéquation offre demande en matière de profil.

Par ailleurs, le Directeur de l'école, Jean Damiens, en poste depuis plus de cinq années, est à même de conseiller les Anciens, fort de son expérience passée comme dirigeant professionnel, directeur du Développement un des « Big Five » du Conseil international, ainsi que de Vice-Président de l'ASLOG (*Association Française de la Supply chain et de la Logistique*) et de l'E.C.B.L. (*European Certification Board of Logistics – European Logistics Association*)

Ceci pour les structures internes.

Ensuite, l'Association des Anciens élèves du groupe E.N.O.E.S. (J.O. du 18 août 1943), s'est créée, dès 1950, c'est-à-dire la ,quatrième promotion, *l'Amicale Transport*, bénéficiant d'une large autonomie, qui regroupe tous les Anciens de l' E.S.T. depuis la première promotion. En 2006, il y avait encore deux cotisants de la première promotion (1947), **59** ans après.....

D'où ce désir et cette volonté unanimes d'appartenance pérenne afin de susciter et de maintenir des liens solides d'amitié, de convivialité et d'entraide très singuliers quelles que soient les responsabilités occupées par les Anciens, leur éloignement géographique, dans l'univers d'offre et de demande, les professions libérales ou du secteur public ou para public liées au monde du transport et de la logistique.

L'Amicale Transport, a organisé, pendant quelques années, à l'initiative et grâce à l'organisation de Gilles BARBIER (promo 1982) des voyages de découvertes et loisirs à l'étranger à prix réduit, tels le Kenya, l'Egypte, l'Asie du Sud-Est.....

Pour les jeunes promotions récentes le statut d'Ancien élève de l' E.S.T. concrétise, auprès des promotions les plus anciennes, un véritable sésame, tant en France qu'à l'étranger.

Ces vertus d'excellence se sont manifestées, au cours des décennies, sous différentes formes : Conférences, Conventions interrégionales d'Anciens, en Bretagne, Pays de Loire, Rhône-Alpes, Paca... rallyes, etc.

Ces dernières années l'Association des Anciens a pris une autre dimension par la création d'une nouvelle asso à savoir **E.S.T. Alumni**, avec la même vocation.

Un dispositif complémentaire a été mis en place, à savoir des **R.V Parcours**, le vendredi après-midi, visant à ce que grands Anciens ou le Président de l'Ecole reçoivent des Anciens en cours d' « évolution » de carrière, pour les écouter, les conseiller, les aider.

C'est donc l'ensemble de ces dispositifs complémentaires qui renforcent, pour l'Ecole Supérieure des Transport, le suivi des Anciens dans leur parcours professionnel.

Ainsi, grâce à ces **soixante dix** années d'existence, en 2015, à la légitimité que lui ont conférée les différentes professions du transport et de la logistique, leurs organes et organismes représentatifs, les entreprises, ses Anciens, **l'Ecole Supérieure des Transports** a continué, en ce troisième millénaire, de démontrer sa modernité et son sens permanent de l'innovation en affirmant sa vocation intermodale dans le cadre de la « globalisation des échanges ».

Bertrand Castex, décembre 2015 : mis à jour le 13 mars 2016

